

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

SAMEDI 8 MARS 1975

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE •• PARAÎT MERCREDI & SAMEDI PRIX : 0,30 F

EDITORIAL

LE LOCK-OUT DES USINES A SUCRE : UNE INSULTE A LA QUELLE IL FAUT REPENDRE

Les usines à sucre ont lock-outé leur personnel et les organisations qui représentent les travailleurs n'ont rien entrepris pour répondre à ce lock-out.

En ce début de récolte les travailleurs agricoles sont en grève. Ils réclament pour les coupeurs, et pour les arrimeuses. Dans le même temps les petits planteurs réclament un meilleur prix pour la canne qu'ils vendent à l'usine, soit 100F pour 1974, et 110F pour la récolte de 1975.

Face à ce mécontentement, les usiniers ont décidé de faire pression sur les ouvriers et les paysans en lock-outant le personnel des usines.

Ils espèrent en agissant ainsi diviser les travailleurs et les vaincre plus facilement. Ils veulent tout simplement attendre que l'air oblige les travailleurs des champs à reprendre.

Chaque année le même scénario se reproduit et chaque année les organisations ouvrières laissent les mains libres aux patrons pour briser la résistance des travailleurs agricoles.

Les patrons ayant lock-outé le personnel des usines, la seule réponse de ceux-ci avec à leur tête les syndicats, aurait dû être l'occupation des usines pour obliger les patrons à les payer tant que durerait la grève des ouvriers agricoles.

En luttant pour leurs propres revendications, les ouvriers d'usines auraient aussi manifesté dans la lutte leur solidarité avec les travailleurs agricoles.

Au lieu de cela, aujourd'hui les patrons peuvent attendre en toute tranquillité et aux moindres frais la fin de la grève des travailleurs agricoles.

Pourtant, il n'est pas trop tard pour que la lutte s'organise au niveau des usiniers. Il est possible pour les ouvriers des usines et pour tout le personnel de se rassembler pour exiger que les jours de fermeture imposés par les patrons soient payés. Il est encore possible que des assemblées générales se tiennent pour faire redémarrer l'action dans les usines. Mais pour cela les travailleurs doivent une fois de plus compter sur leurs propres forces. Cela contraindra les syndicats à entrer dans l'action.

MARTINIQUE (Rivière-Salée) SAULNIER-DUVAL ASSASSINE UN TRAVAILLEUR.

Mardi 4, un monteur électricien, Just Raymond, trouva la mort par électrocution suivie d'une chute de 12 mètres sur les chantiers de Saulnier-Duval à Rivière-Salée.

Bien sûr, les patrons vont tenter de nous faire croire à un simple accident du travail. Or, il s'agit là d'un assassinat pur et simple.

En effet, il y avait ce jour là une coupure dite "pirate" donc non réglementaire, accordée par la SPDM, et dans de tels cas, les patrons ont la bénédiction de la direction pour imposer aux travailleurs une cadence infernale de travail, sous prétexte que la coupure de courant est exceptionnelle et qu'il faut terminer les travaux rapidement. Mais, dans de telles conditions où aucune mesure élémentaire de sécurité n'est prise, la fin

des travaux et la remise de courant sont faites en toute hâte. Voilà dans quelles conditions notre camarade est mort. Alors que les travaux n'étaient pas encore terminés, aucun ouvrier, ni le chef d'équipe n'étaient informés de la remise du courant.

Et cet accident n'est pas le premier de ce genre. C'est pour protester contre ce nouveau crime que les travailleurs de Saulnier-Duval ont observé une grève de 24 h.

Pour accroître leurs profits, les patrons n'hésitent pas à assassiner des travailleurs, mais cette situation ne va pas durer éternellement car un beau jour, les patrons auront à répondre devant tous les travailleurs de leurs crimes.

Simone VEIL FACE AU MECONTENTEMENT DES HOSPITALIERS

Partout où elle est passée, Simone Veil a dû faire face aux revendications du personnel hospitalier. Certes, on ne saurait affirmer qu'il y a eu de grandes manifestations ; mais il s'est toujours trouvé des travailleurs pour exprimer leur mécontentement face à la situation inadmissible qui règne dans le domaine de la santé aux Antilles : que ce soit à l'hôpital psychiatrique de St-Claude ou à l'hôpital général de Pointe-à-Pitre, pour la Guadeloupe, ou dans les hôpitaux de la Martinique.

Et devant les carences de l'administration en présence des innombrables problèmes qui se posent, le bilan de ce qu'a apporté S. Veil apparaît décidément bien mince. En effet, qu'y-a-t-il eu de concret, mis à part les 250f "d'allocation de protection maternelle", prétendument destinée à combattre la mortalité infantile ? Il n'y a même pas eu extension aux Antilles de l'allocation prénatale versée depuis longtemps en France, et qui dépasse les 1000 f. Pour ce qui est des services de santé eux-mêmes, ce fut l'habituelle débauche de phrases creuses et de promesses à bon marché, pour ne pas parler des contradictions...

C'est ainsi qu'après avoir affirmé vouloir combattre à tout prix la mortalité infantile des prématurés, Mme Veil prétendit qu'il y avait trop de sages-femmes. Pour l'hôpital, lorsqu'on lui dit qu'il n'y avait que deux reins artificiels pour les deux files, et que certains martiniquais devaient venir deux fois par semaine en Guadeloupe pour se faire soigner, elle répondit négligemment : "Pourquoi ne viennent-ils pas en France ?" Mais lorsqu'on lui répliqua : "2 fois par semaine ?" elle ne sut que

rougir confusément et passa rapidement à autre chose.

Le préfet Le Cornec, lui aussi, eut sa part de mésaventures ; et face à un en-
(suite au verso)

FRANCE : UN JEUNE SOLDAT ANTILLAIS SE SUICIDE EN PRISON

Un jeune appelé antillais se suicide dans la caserne de Lunéville en France. Incorporé en février, le jeune soldat avait fait part de son refus d'accomplir son service militaire. Au lieu de le considérer comme objecteur de conscience, l'autorité militaire exerce des pressions sur lui. Il est enfermé en prison. Son état de santé se détériore, mais ses supérieurs n'en tiennent pas compte et le 3 mars il est trouvé pendu dans sa cellule.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel drame se déroule dans une caserne. Les appelés sont de plus en plus écoeurés par la stupidité du service militaire, les brutalités des gradés, la discipline imbécile et souvent le racisme des chefs. Quoi d'étonnant à ce que de nombreux jeunes, soit manifestent leur mécontentement comme ce fut le cas ces derniers temps dans plusieurs casernes de France, soit refusent de faire le service.

L'armée est un instrument aux mains de la bourgeoisie pour essayer de modeler les jeunes et en faire de dociles citoyens, bons pour l'exploitation. C'est toute cette machine militaire qu'il faut rejeter et réclamer la mise sur pied d'un service militaire sur les lieux de travail et non pas l'embrigadement des jeunes pendant 12 mois sous la férule de brutes galonnées.

MARCHAIS, MITTERRAND : PAS ENCORE PRETS A RENCONTRER GISCARD

Georges Marchais, conformément à ses déclarations antérieures, vient de refuser de se rendre à l'Elysée sur l'invitation de Giscard. Celui-ci, profitant de ce que les élus communistes de Paris lui avaient demandé audience, avait dit qu'il ne les recevrait que s'ils avaient à leur tête leur secrétaire général. La manœuvre était un peu grosse, et Marchais ne pouvait qu'y répondre par un non catégorique.

Nombreux sont ceux, surtout parmi les politiciens de droite, qui affirment qu'il s'agit là d'une manifestation du

sectarisme du PCF : l'argument est plutôt léger, car les dirigeants du PCF sont prêts à faire bien d'autres gestes de bonne volonté à l'égard de la bourgeoisie pour peu que les circonstances s'y prêtent.

En fait, l'attitude de Marchais s'explique dès qu'on la replace dans son contexte : la polémique avec le PS. Après l'accueil plein de courtoisie réservé à Giscard par Defferre à la mairie de Marseille, il était bon pour les dirigeants du PCF de montrer que contrairement au

PS, leur parti n'était pas prêt à accourir au premier appel.

Interrogé sur l'attitude de Marchais, Mitterrand s'est déclaré entièrement solidaire de celui-ci, mais sa réponse laissait clairement la porte ouverte à l'acceptation d'une invitation future, à la condition, laissait-il entendre, "que nous ne servions pas ainsi de caution à la politique du gouvernement".

Voilà qui est suffisamment vague pour justifier pas mal de changement d'attitude.

MARTINIQUE

REPONSE de S. VEIL aux TRAVAILLEURS HOSPITALIERS

Jeu à 12h 30, c'est une quarantaine de travailleurs hospitaliers qui ont accueilli Veil, ministre de la santé avec des pancartes réclamant : "des draps, des lits, des W.C. pour nos malades", "augmentation du personnel", etc... Aux questions posées, Mme Veil n'a pu répondre que de vagues promesses, à part la dérogation pour l'horaire, ce qui ne lui coûte rien. Sur le reste, rien ! Qu'en en juge :

- pour le personnel supplémentaire : "cela dépend du conseil d'administration du CHF".

- pour les locaux, "attendez la Meynard" c'est-à-dire la création du nouvel hôpital.

- pour le droit syndical : "pas question de donner un local au syndicat" puisqu'elle l'avait elle-même, il n'y a pas de place pour les malades.

- pour la création d'écoles d'infirmières et de carrières para-médicales, elle "examinera".

Pour l'augmentation du nombre des sages-femmes, elle a même prétendu

qu'il y en avait trop. On voit donc le cynisme et l'incompétence d'un ministre qui comme tous les autres n'a pas été averti de promesses. Pour elle, tout peut se régler dans... 10 ans. En attendant, on meurt dans les hôpitaux.

S. VEIL FACE AU MECONTENTEMENT (suite)

Quand on s'obstine avec raison à répéter : "je veux aller à l'école" notre homme ne sut que bredouiller piteusement : "comment, il n'y a pas d'école ici ?" Effectivement rien n'est prévu pour l'éducation des petits malades. Face à de tels représentants du colonialisme (car Simone Veil n'est rien d'autre, en dépit de sa mine rassurante), les travailleurs ont eu raison de dire ce qu'ils pensaient du scandale de la situation actuelle. L'inconsistance des promesses et plus encore des réalisations montre que c'est la lutte, et elle seule, qui permettra d'y remédier.

BASSE-TERRE : PREFET et GROS EXPORTATEURS CONTRE LES DOCKERS

On se souvient que le jeudi 27 février la direction des docks de Basse-Terre et les gros exportateurs de banane avaient fait venir des plantations de bananes des ouvriers et des ouvrières pour saboter la grève des dockers qui réclamaient 13% d'augmentation de salaire.

L'ASSOBAG a versé à chaque travailleur pour ce travail de sabotage la somme de 350,00 F et a déclaré qu'elle avait ainsi économisé plusieurs millions de francs. En clair, l'ASSOBAG et la direction du port de Basse-Terre veulent faire croire à la population que les dockers sont grassement payés et qu'ils n'ont donc pas besoin d'augmentation de salaire.

Pour arriver à commettre ce forfait, il était interdit aux dockers d'entrer dans le port, "protégé" par de nombreuses forces de gendarmeries. Ce qui prouve si besoin était de le faire que cet acte crapuleux était préparé en haut lieu avec la complicité du préfet et des forces de répression.

La grève des dockers a pu être sabotée de la sorte parce qu'elle est restée isolée. Aucune action n'a été entreprise par les directions syndicales en particulier par la direction de la CGT pour

la populariser, appeler les autres travailleurs à la soutenir et peut-être même à entrer eux aussi en lutte pour leurs revendications. Aujourd'hui les dockers en veulent particulièrement aux travailleurs de la banane sans se rendre compte que beaucoup de ceux-ci se sont opposés à cet acte de sabotage et ont refusé de venir à Basse-Terre. Certains, dans la région de Capesterre sont même allés proposer au secrétaire du syndicat CGT de la banane de lancer un mouvement dans ce secteur. Ce dernier a déclaré qu'il fallait attendre pour voir. C'est surtout aux directions syndicales que les dockers devraient demander des comptes.

6 MARS 1917 : PREMIERS PAS DE LA REVOLUTION RUSSE.

Les 23-24 février, dans la Russie tsariste, (ce qui correspond aux 6-7 mars du calendrier actuel) commençait un grand bouleversement politique et social qui allait voir la venue au pouvoir de la classe ouvrière, 9 mois plus tard.

Au cours de trois journées de manifestations et de grèves commencées par la célébration de la journée internationale des femmes, le vieux pouvoir tsariste était renversé. Aussitôt prenait naissance des organisations contrôlées par les travailleurs, les soviets, véritables "parlement des masses". Mais à la tête de l'état régnaient toujours les possédants. Car si le régime féodal était balayé ; les possédants, industriels et autres n'entendaient pas abandonner ainsi le pouvoir aux masses populaires. La révolution devait donc se poursuivre. Pendant des mois les 2

forces vont se faire face, ouvriers et paysans d'une part avec les soviets, et la bourgeoisie qui elle voulait mettre sur pied un état bourgeois parlementaire.

Les travailleurs avaient à leur tête un parti qui, va gagner la confiance des opprimés, le parti bolchévik dirigé par Lénine. Ce parti organisera par la suite l'insurrection d'octobre qui donnera le pouvoir à la classe ouvrière et permettra la mise sur pied d'un état ouvrier. C'est de la tradition et des méthodes des révolutionnaires bolchéviks Lénine, et Trotsky, que notre tendance se réclame. Pour les travailleurs d'aujourd'hui il est important de connaître ce que fut la lutte pour la création du seul état ouvrier qui ait existé au monde. C'est une source d'enseignement qui permettra aux travailleurs de vaincre dans la lutte permanente qui les oppose à la bourgeoisie.

Guadeloupe : RÉSISTANCE VICTIMES DES INONDATIONS : L'ADMINISTRATION A-T-ELLE LEUR VIENDRA-T-ELLE EN AIDE ?

Plus diluviennes sur la région de Petit-Bourg et Goyave. De nombreux champs d'agriculteurs de la région ont été endommagés par le ravinement.

On ne peut évidemment empêcher les pluies torrentielles comme celles de ces derniers jours. Mais il est possible, soit de prendre des mesures de protection avant ces calamités naturelles, soit d'indemniser les victimes pour les pertes subies.

C'est bien le cas des agriculteurs de la région de Petit Bourg. Ils ont subi des dégâts importants et ont vu en quelques heures disparaître le fruit de nombreux mois de travail.

Ils espèrent que l'administration leur viendra en aide. Mais voilà : la loi sur les calamités agricoles valables en France n'est pas applicable ici. Elle est parait-il en discussion toujours.

Remarquons en passant que s'il s'était agi d'un quelconque gros propriétaire du genre Valco, Martin et autres, on aurait rapidement trouvé une solution pour les indemniser.

Les sinistrés de la région de Petit-Bourg ne pourront compter que sur eux-mêmes pour faire prendre leur cas en considération par l'administration.

REUNION PUBLIQUE DE COMBAT OUVRIER

A

PORT-DE-FRANCE (MAISON DES SYNDICATS)

LE 21 MARS 1975 A 18h

THEME : LES LUTTES SOCIALES ET LA
TACTIQUE DES SYNDICATS

DIRECTEUR de Publication : M.E. ZOZOR
Commission Paritaire : N° 51.728
Ronéo du journal : Pointe-à-Pitre
Correspondence :
G. BEAUJOUR
B.P. 214 F.D.F. et B.P. 386 P.A.P.
4° Supplément au N° 47